

Chantal REPOS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
De Fort de France

Association GCAM
GUYANE- CINEMA AUDIOVISUEL ET MULTIMEDIA
Exercice clos au 31 décembre 2022

32 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
97300 CAYENNE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux membres de l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les principes comptables suivis
- Les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes
- La présentation d'ensemble

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article 823-10 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre Association.

Rémire, le 05/10/2023



Chantal REPOS
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	15 580	11 250	4 330	3 181	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	15 580	11 250	4 330	3 181
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	67 374		67 374	79 312	
Autres créances	117 798		117 798	43 247	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	126 976		126 976	151 858	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	312 148		312 148	274 418
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	327 727	11 250	316 477	277 599

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Mission de Présentation

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	7 383	7 383
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	92 270	96 673
	Résultat de l'exercice	43 449	(4 403)
	Total des fonds propres	143 103	99 653
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	143 103	99 653	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	110 279	99 136	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	110 279	99 136	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 752	45 311	
Dettes fiscales et sociales	32 367	23 098	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 933	10 400	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	45		
Total des dettes	63 096	78 809	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	316 477	277 599	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	43 449,32	(4 402,91)	
(1) Dont à moins d'un an	63 096	78 809	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		78 070
	Prestations de services	117 076	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	307 182	244 354
	Dons	26 001	23 300
	Cotisations	615	780
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	11	1
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	450 885	346 505
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		197 195	162 943
Impôts, taxes et versements assimilés		1 245	623
Rémunération du personnel		149 705	105 920
Charges sociales		36 675	26 683
Subventions accordées par l'association			
Dotation aux amortissements et dépréciations		2 185	2 883
Dotation aux provisions			
Autres charges		14 313	10 710
Total des charges d'exploitation		401 317	310 347
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		49 567	36 158
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	169	123
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		169	123
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		49 736	36 281
Produits financiers	Produits exceptionnels	6 144	1 918
	Charges exceptionnelles	1 288	6 202
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 855	(4 285)
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		99 136	62 737
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		110 279	99 136
TOTAL DES PRODUITS		556 333	411 283
TOTAL DES CHARGES		512 884	415 686
EXCEDENT ou DEFICIT		43 449	(4 403)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	34 158	
	Bénévolat	24 058	
	Prestations en nature	10 100	
	Dons en nature		
	CHARGES	34 158	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	10 100	
	Personnel bénévole	24 058	

Préambule

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 316 477 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 556 333 euros et un total charges de 512 884 euros dégageant ainsi un résultat de 43 449 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux, ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Préambule

1. Identité et objet social

L'entité « G-CAM » a été fondée le 28 décembre 2009 par des professionnels guyanais du secteur du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia désireux de voir leur secteur se professionnaliser et mieux se structurer. C'est une association loi de 1901 reconnue d'intérêt général sous le nom officiel « Guyane - Cinéma, Audiovisuel et Multimédia » (G-CAM).

Selon les statuts, elle a pour but « de représenter, de contribuer, de développer et d'encourager les secteurs liés au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia en Guyane, en France et à l'étranger ».

Elle cherche notamment à mettre en commun les expériences pour promouvoir le cinéma et l'audiovisuel, former et informer la jeunesse guyanaise et défendre les intérêts d'une industrie dont la portée culturelle et économique est un véritable enjeu dans le développement de la région Guyane notamment dans ses territoires les plus reculés.

2. Nature et périmètre des missions réalisées

Conformément à son objet statutaire, les missions réalisées se déclinent de la manière suivante :

- Favoriser l'éducation artistique et culturelle afin d'éveiller les consciences individuelles et collectives notamment par :
 - La coordination régionale du dispositif d'éducation à l'image en temps scolaire – dispositif Ecole, Collège, Lycéens et Apprentis au Cinéma (ECLA) soutenues par le Centre national du Cinéma et de l'Image animé (CNC), la Direction Culture Jeunesse et Sports (DCJS Guyane), le Rectorat de Guyane et la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) sur le Centre Littoral et en partenariat avec l'association Atelier Vidéo & Multimédia / Pôle Image Maroni pour les communes de l'Ouest Guyanais :
 - L'organisation de sorties cinématographiques à destination des écoles, collèges et Lycées : sélection et programmation des films présentés, organisation de la planification des séances scolaires et de leur logistique,
 - La formation des enseignants,
 - L'acquisition de contenus cinématographiques,
 - La réalisation de mallettes pédagogiques,
 - La mise en place d'un concours de courts-métrages inter lycées en partenariat avec le rectorat de la Guyane ;
 - La réalisation d'ateliers de pratique sur l'écriture scénaristique, la réalisation, le mash-up, la sonorisation de séquence, ...
 - Et la mise en place d'ateliers à destination des scolaires et du grand public.
- Démocratiser la culture cinématographique, développer l'accès du cinéma au grand public et aux publics empêchés et soutenir la création et la diffusion d'œuvres guyanaises et régionales notamment pour mettre en valeur le patrimoine cinématographique guyanais avec des actions telles que :
 - La mise en place de la Toile des Palmistes, un festival de courts-métrages et de documentaires



Préambule

- en plein air, pendant 2 jours sur la Place des Palmistes à Cayenne ;
 - o La mise en place d'un concours de courts métrages « adultes » et « junior » ;
 - o La mise en place d'un partenariat avec le CMDTG pour l'organisation d'un ciné-concert dans le cadre de la Toile des Palmistes.
 - o La mise en place de partenariats avec BNP Paribas et Canal + Antilles ;
 - o L'organisation d'une exposition itinérante sur les métiers du Cinéma ;
 - o La participation au festival FIFAC.
- Développer le secteur du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia sur le territoire guyanais par des actions telles que :
 - o La mise en place de la convention de développement cinématographique et audiovisuel entre le CNC et la Région Guyane notamment avec l'organisation de la Commission du Film Guyane ;
 - o La mise à jour d'un répertoire de professionnels destiné aux sociétés de production pour permettre de faciliter l'embauche de nombreux techniciens en Guyane ;
 - o La mise à jour d'un répertoire de films réalisés en Guyane ;
 - o Le portage d'un projet de création d'une Maison du Cinéma, outil dédié à la production cinématographique et au développement du secteur en Guyane ;
 - o L'assistance du bureau d'accueil des tournages pour la création d'une photothèque afin de valoriser des sites d'accueil guyanais ;
 - o L'affiliation au Réseau Film France ;
 - o Le développement d'un partenariat communautaire au sein du projet INTERREG CARAIBES CINUCA afin de développer un réseau d'acteurs permettant la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et cinématographique, sa structuration en filière de diffusion numérique et le développement des compétences de ses bénéficiaires ;
 - o L'organisation de rencontres professionnelles.

3. Moyens mis en oeuvre

Conformément à son objet social, l'association G-CAM est en quête de toutes les ressources utiles à la réalisation de ses missions notamment par :

- La mise en place de partenariats publiques et privés ;
- La réalisation de tout type d'investissement de nature à développer son action ;
- La gestion rigoureuse des fonds dédiés à des actions spécifiques ;

Les principales ressources de l'association G-CAM proviennent :

- De subventions des services de l'Etat, de la Collectivité Territoriale de Guyane, du CNC, de communes guyanaises, des services Européens (fonds FEDER). Ces subventions font l'objet de conventions et

Préambule

ciblent des actions ou projets bien identifiés en lien avec la mission d'intérêt général relatif à l'accès à la culture ;

- Des cotisations de ses adhérents ;
- De la facturation de frais de participation à la logistique notamment pour les sorties dans le cadre du dispositif ECLA ;
- De mécénats de partenaires privés et de dons perçus auprès de ses partenaires et adhérents ;
- Et du bénévolat lors des manifestations telles que la Toile des Palmistes ou lors des interventions dans le cadre du dispositif ECLA.



Règles et Méthodes Comptables

Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement de l'ANC no 2018-06 du 5 décembre 2018, modifiant le règlement no 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 30 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et selon les principes de base suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Changements de méthodes comptables

Néant.

Faits significatifs de l'exercice

L'association G-CAM a participé à une nouvelle action INTERREG-CINUCA se déroulant essentiellement sur l'année 2022 et entraînant l'embauche en Contrat à Durée déterminée d'une chargée de mission. Ce dispositif est en lien étroit avec le festival de la Toile Des Palmistes.

Au 31 décembre 2022, un produit à recevoir a été constaté pour un montant de 46 700.73 €. Les produits de subventions pour INTERREG CINUCA sur l'année 2022 s'élevent à un montant de 68 982.33 €.

Méthodes d'évaluation

Poste	Méthode d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles	Frais d'acquisition en charges
	X Frais d'acquisition en immobilisation
Coût d'entrée des immobilisations financières	Frais d'acquisition en charges
	Frais d'acquisition en immobilisation
Amortissement des immobilisations corporelles	X Amortissement linéaire
	Amortissement dégressif fiscal
	Autre (à préciser)
Évaluation des stocks	X Coût unitaire moyen pondéré (CMUP)
	Premier entré, premier sorti (PEPS / FIFO)
Contrats à long terme et travaux en-cours	X Reconnaissance du CAHT à l'avancement
	Reconnaissance du CAHT à l'achèvement

Règles et Méthodes Comptables

Engagements de retraite et indemnités assimilés		Provision au bilan
	X	Information en annexe

Notes relatives aux durées d'amortissements

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

Matériel mobilier de bureau 1 à 4 ans

Autres informations

La crise géopolitique survenue à la fin du mois de février 2022 en Ukraine a entraîné une accentuation des hausses inédites sur l'énergie. L'impact n'est pas encore chiffré mais cela ne remet pas en cause les hypothèses de clôture et la continuité de l'exploitation.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal, agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal, agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	12 246		3 333		15 580
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 246		3 333		15 580	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL	12 246		3 333		15 580	



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	9 065	2 185		11 250
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 065	2 185		11 250
TOTAL	9 065	2 185		11 250

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel durée / autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée / autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagés divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	67 374	67 374	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 113	2 113	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91	91	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	115 201	115 201	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	393	393	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		185 172	185 172	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 752	19 752		
	Personnel et comptes rattachés	6 116	6 116		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 758	23 758		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 492	2 492		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	10 933	10 933			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	110 324	110 324			
TOTAL DES DETTES		173 375	173 375		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	96 673		4 403	92 270
Résultat de l'exercice	(4 403)	43 449	(4 403)	43 449
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	92 270	43 449		135 719

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds d à des proje sans depen cours des derniers exe
Subventions d'exploitation							
SUBV. REPER TOUR 2022		15 000				15 000	
SUBV ECLA 2022		20 413				20 413	
SUBV. EXPO METIERS CINEMA 2021	7 706		7 218			488	
SUBV. ECRITURES SCENAR. 2021 CNC	10 000		9 543			457	
SUBV. TDP 2021	2 510		2 510				
SUBV. ECLA 2021	73 921					73 921	
SUBV. FORUM ENTREPRENDRE 2021	5 000		5 000				
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	99 136	35 413	24 271			110 279	

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		117 171
Autres créances		117 171
ACTIVITE PARTIELLE	1 880	
ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	91	
MAISON DU CINEMA SUBVENTION A RECEVOIR	10 000	
ECLA SUBVENTION A RECEVOIR	34 000	
TDP SUBVENTION A RECEVOIR	13 500	
INTERREG CINUCA SUBVENTION A RECEVOIR	46 701	
SUBV. A RECEVOIR REPER TOUR	11 000	



Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		14 459
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 926
FACTURES NON PARVENUES	5 926	
Dettes fiscales et sociales		8 533
DETTES PROVISIONNEES CONGES PAYES	5 909	
PROVISION CH SOC SUR CP	1 546	
ETAT CHARGES DUES	676	
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	55	
FPC A PAYER	348	

